

Agence de *ILE-DE-FRANCE
16 Rue Marcel Vigneron
94110 ARCUEIL
Tel : Fax :

Coordonnées Destinataire

Université PARIS OUEST

200 AVENUE DE LA REPUBLIQUE -
BATIMENT BSL

92001 NANTERRE



Référence : 002ID001469

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 13/06/2017

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



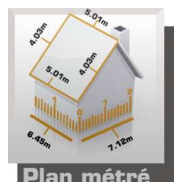
Propriétaire :

Université PARIS OUEST
200 AVENUE DE LA REPUBLIQUE -
BATIMENT BSL
92001 NANTERRE

Désignation du bien :

Université Paris Ouest Nanterre - Bâtiment F
- Salles F216-F252
200, avenue de la République
92001 NANTERRE

Référencé : UNIVERSITE_NANTERRE_Bâtim



Référence : 002ID001469
200, avenue de la République
92001 NANTERRE

Référencé : UNIVERSITE_NANTERRE_Bâtim

NOTE DE SYNTHESE

AMIANTE AVANT TRAVAUX		
	Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante	Présence

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	200, avenue de la République
CP - Ville :	92001 NANTERRE
Référence client :	UNIVERSITE_NANTERRE_Bâtiment_F_Salles_F216-F252
Date du repérage :	13/06/2017
Désignation :	Université Paris Ouest Nanterre - Bâtiment F - Salles F216-F252



Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.



Sommaire

Rapport	Annexes
- Renseignements administratifs A - Désignation de l'immeuble B - Propriétaire / Donneur d'ordre C - Opérateur de repérage D - Personne autorisant l'émission du rapport E - Pièces visitées - Etude Préalable F - Descriptif des travaux envisagés G - Périmètre du bâtiment concerné H - Objectif de la mission I - Document(s) mis à disposition J - Périmètre et programme de repérage K - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements L - Adjonction(s) ou exclusion(s) M - Conditions existantes Conditions de repérage N - Modalités de repérage O - Moyens d'investigation Conclusions P - Conclusion(s) du présent rapport de repérage Q - Réserves / Commentaires R - Locaux ou partie de locaux non visités Grille de résultats du repérage	Annexe : Mesurage des zones amiantées Annexe : Plans Annexe : Reportage photographique Annexe : Prélèvements et analyses

Renseignements administratifs

A	Designation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse :	200, avenue de la République 92001 NANTERRE	<u>Propriétaire</u> : Université PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE	<u>Donneur d'ordre</u> : Université PARIS OUEST
Référence client :	UNIVERSITE_NANTERRE_Bâtiment_F_Salles_F216-F	<u>Adresse</u> : 200 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - BATIMENT BSL 92001 NANTERRE	<u>Adresse</u> : 200 AVENUE DE LA REPUBLIQUE - BATIMENT BSL 92001 NANTERRE
Désignation :	Université Paris Ouest Nanterre - Bâtiment F - Salles F216-F252		
Date de construction :			

C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport conformément à la norme NF 46-020
Compagnie & Siret : Nom : Accompagnateur : Date de repérage :	AC Environnement (N° 441355914) BENIHADDADENE Farid DUMOUCHEL Benjamin (AC Environnement) 13/06/2017	Nom : MORA Denis Date du rapport : 20/06/2017 A Riorges, le 20/06/2017	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Numéro attestation : CPDI3484 V3 Délivré le : 24/05/2016 		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	

E	Pièces visitées
Liste des locaux visités :	
R + 2 - Vol 1 (f252)	R + 2 - Vol 2 (f216)

Etude préalable

F Descriptif des travaux envisagés

Travaux de retrait des revêtements de sols.

G	Périmètre du bâtiment concerné	H	Objectif de la mission
	Le présent diagnostic concerne les salles 216 et 252 du bâtiment F		Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

I Document(s) mis à disposition

Aucun

J Périmètre et programme de repérage de l'opérateur

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et matériaux des catégories suivantes conformément à l'annexe A1 de la norme NF 46-020:

Categorie	Plan	Volume	Localisation
Parois verticales intérieures et enduits	R + 2	Vol 1 (f252) - Vol 2 (f216)	
Revêtement de mur	R + 2	Vol 1 (f252) - Vol 2 (f216)	
Revêtement de sol	R + 2	Vol 1 (f252) - Vol 2 (f216)	

K Motif(s) ayant pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe A de la norme NF 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés.

Sans Objet

L Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020

Sans Objet

M Conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses.

Sans Objet

Conditions de repérage

N Modalités de repérage

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 du présent arrêté et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

O Moyens d'investigation

- Contrôler au niveau des blocs prises pour examiner la composition des cloisons
 - Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons
- Déterminer les sondages destructifs ou les démontages particuliers permettant d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques
 - prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les connaissances de l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.
 - Identification de l'état de conservation ou de dégradation des matériaux et produits contenant de l'amiante.
 - La liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante à vérifier dans le cadre du diagnostic avant travaux est définie dans l'annexe A de la norme AFNOR 46-020

Conclusions

P Conclusion du présent rapport de repérage

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf pré.
Vol 1 (f252)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S1
Vol 1 (f252)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle Bitumineux Noir Ragréage Effratable Gris	P1
Vol 2 (f216)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle Bitumineux Noir Ragréage Effratable Gris	P5
Vol 2 (f216)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S2

Q Réserves / Commentaires

Sans objet

R Locaux ou partie de locaux non visités

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Sans objet	Sans objet	Sans objet

Note : En présence de locaux ou partie de locaux non visités, des investigations complémentaires devront être menées afin d'accéder à ces locaux, pour finaliser ce repérage.

Sommaire des grilles de résultat de repérage

- Parois verticales intérieures et enduits

- Revêtement de sol

- Revêtement de mur

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
R + 2	Vol 1 (f252)	Murs et cloisons	Enduit plâtre	P3	Réalisation d'un prélèvement	Plinthes	002ID0014 69 n°3 - 1	P3	Plâtre Effritable Blanc Peinture Effritable Blanc Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 1 (f252)	Murs et cloisons	Enduit plâtre	P3	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	Plinthes	002ID0014 69 n°3 - 1	P3	Plâtre Effritable Blanc Peinture Effritable Blanc Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Murs et cloisons	Enduit plâtre	P7	Réalisation d'un prélèvement	plinthes.	002ID0014 69 n°7 - 1	P7	Plâtre Effritable Blanc Enduit Effritable Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Murs et cloisons	Enduit plâtre	P7	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	plinthes.	002ID0014 69 n°7 - 1	P7	Plâtre Effritable Blanc Enduit Effritable Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
R + 2	Vol 1 (f252)	Revêtement de mur	Peinture de plinthe	P4	Réalisation d'un prélèvement		002ID0014 69 n°4 - 1	P4	Bois Dur Fibreux Marron Peinture Effritable Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 1 (f252)	Revêtement de mur	Peinture de plinthe	P4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4		002ID0014 69 n°4 - 1	P4	Bois Dur Fibreux Marron Peinture Effritable Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Revêtement de mur	Peinture de plinthe	P8	Réalisation d'un prélèvement		002ID0014 69 n°8 - 1	P8	Bois Dur Fibreux Marron Peinture Effritable Marron Gris	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Revêtement de mur	Peinture de plinthe	P8	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8		002ID0014 69 n°8 - 1	P8	Bois Dur Fibreux Marron Peinture Effritable Marron Gris	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
R + 2	Vol 1 (f252)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S1	Réalisation d'un sondage		S1 - 1				Présence sur document DTA



Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de sol

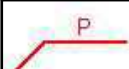
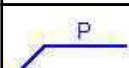
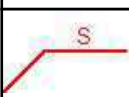
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
R + 2	Vol 1 (f252)	Revêtement de sol	Colle bitumeuses	P1	Réalisation d'un prélèvement		002ID001469 n°1 - 1	P1	Colle Bitumineux Noir Ragréage Effritable Gris	Positif	Présence sur analyse
R + 2	Vol 1 (f252)	Revêtement de sol	Ragréage	P2	Réalisation d'un prélèvement		002ID001469 n°2 - 1	P2	Ragréage Dur Gris	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Revêtement de sol	Colle bitumeuses	P5	Réalisation d'un prélèvement		002ID001469 n°5 - 1	P5	Colle Bitumineux Noir Ragréage Effritable Gris	Positif	Présence sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Revêtement de sol	Ragréage	P6	Réalisation d'un prélèvement		002ID001469 n°6 - 1	P6	Ragréage Effritable Gris	Négatif	Négatif sur analyse
R + 2	Vol 2 (f216)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S2	Réalisation d'un sondage		S2 - 1				Présence sur document DTA

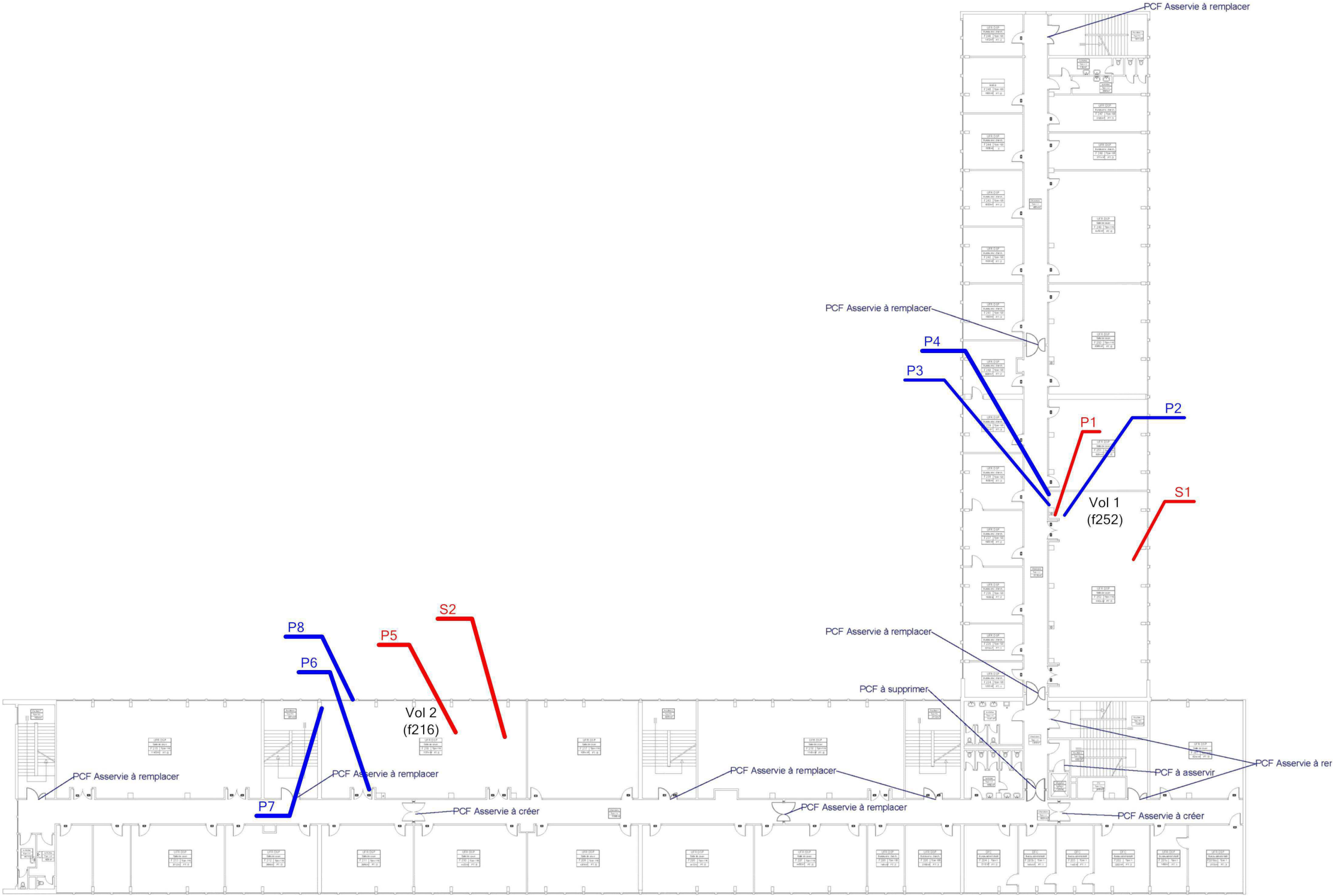


ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
 R + 2		R + 2 - Plan de repérage - Actions menées
 R + 2		R + 2 - MPCA Toutes catégories confondues

Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

200, avenue de la République
92001 NANTERRE

Désignation

Université Paris Ouest Nanterre - Bâtiment F - Salles F216-
F252

Date intervention

13/06/2017

Technicien intervenant

BENIHADDADENE Farid

R + 2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002ID001469

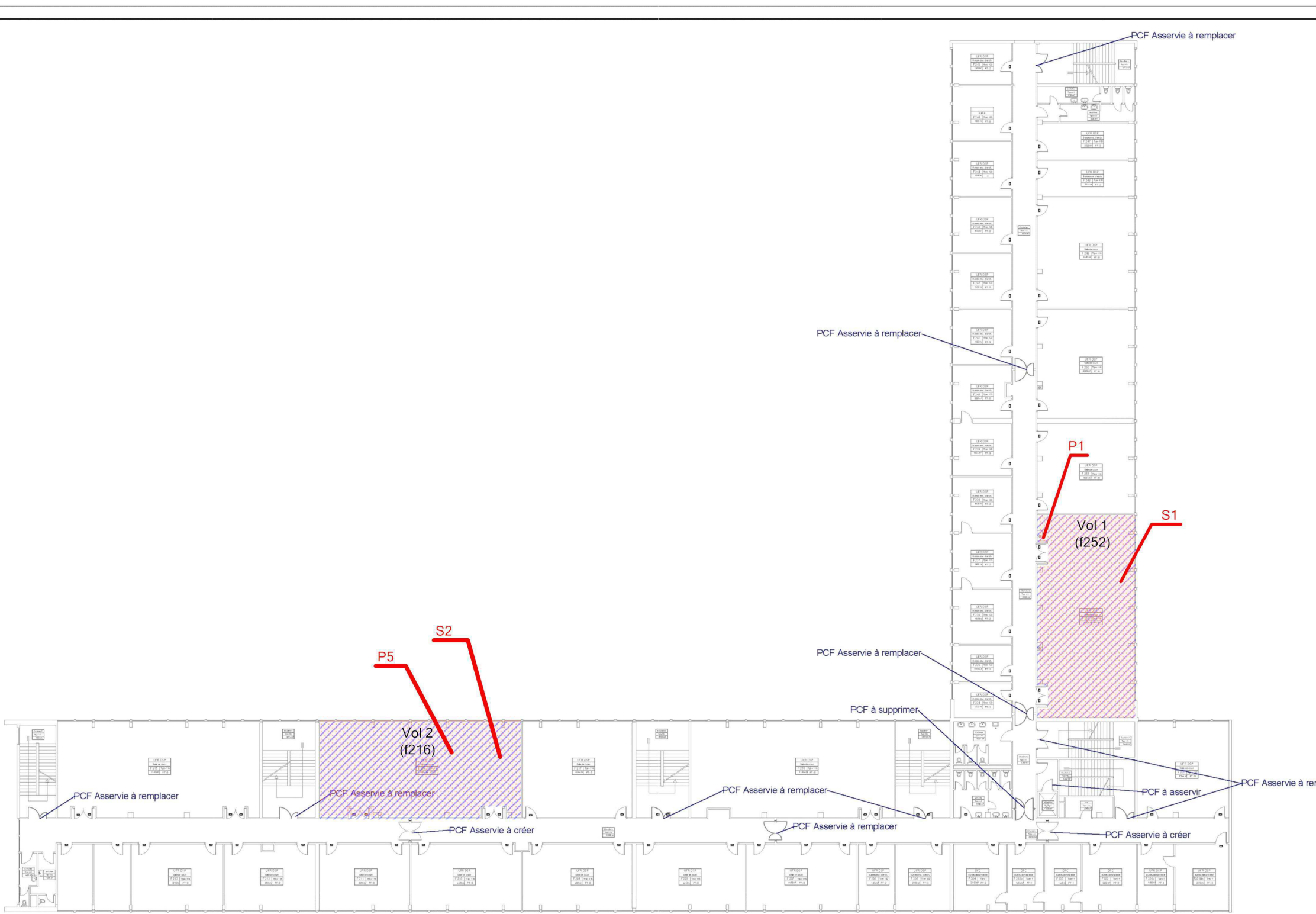
Légende

	P1 : Colle bitumeuses
---	-----------------------

	S2: Dalles plastiques
---	-----------------------

	S1: Dalles plastiques

	P5 : Colle bitumeuses
---	-----------------------



Adresse du bien
200, avenue de la République 92001 NANTERRE

Désignation
Université Paris Ouest Nanterre - Bâtiment F - Salles F216-F252

Date intervention
13/06/2017

Techniciens intervenant
BENIHADDADENE Farid

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S1 - 1 (A1)	R + 2 - Vol 1 (f252)	Présence sur présentation de documents
002ID001469 n°1 - 1 (P1)	R + 2 - Vol 1 (f252)	Prélèvement
002ID001469 n°2 - 1 (P2)	R + 2 - Vol 1 (f252)	Prélèvement
002ID001469 n°3 - 1 (P3)	R + 2 - Vol 1 (f252)	Prélèvement
002ID001469 n°4 - 1 (P4)	R + 2 - Vol 1 (f252)	Prélèvement
002ID001469 n°5 - 1 (P5)	R + 2 - Vol 2 (f216)	Prélèvement
002ID001469 n°6 - 1 (P6)	R + 2 - Vol 2 (f216)	Prélèvement
002ID001469 n°7 - 1 (P7)	R + 2 - Vol 2 (f216)	Prélèvement
002ID001469 n°8 - 1 (P8)	R + 2 - Vol 2 (f216)	Prélèvement
S2 - 1 (A2)	R + 2 - Vol 2 (f216)	Présence sur présentation de documents

S1 - 1 (A1)



002ID001469 n°1 - 1 (P1)



002ID001469 n°2 - 1 (P2)



002ID001469 n°3 - 1 (P3)



002ID001469 n°4 - 1 (P4)



002ID001469 n°5 - 1 (P5)



002ID001469 n°6 - 1 (P6)



002ID001469 n°7 - 1 (P7)



002ID001469 n°8 - 1 (P8)



S2 - 1 (A2)



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle Bitumineux Noir Ragréage Effritable Gris - -	R + 2 - Vol 1 (f252)	
P2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage Dur Gris - -	R + 2 - Vol 1 (f252)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre Effritable Blanc Peinture Effritable Blanc Jaune - -	R + 2 - Vol 1 (f252)	
P4	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Bois Dur Fibreux Marron Peinture Effritable Multicolore - -	R + 2 - Vol 1 (f252)	
P5	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle Bitumineux Noir Ragréage Effritable Gris - -	R + 2 - Vol 2 (f216)	
P6	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage Effritable Gris - -	R + 2 - Vol 2 (f216)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre Effritable Blanc Enduit Effritable Blanc - -	R + 2 - Vol 2 (f216)	
P8	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Bois Dur Fibreux Marron Peinture Effritable Marron Gris - -	R + 2 - Vol 2 (f216)	

Référence chantier : C012017218529
Adresse chantier : Commande : 002ID001469
Affaire :
UNIVERSITE_NANTERRE_Bâtiment_F_Salles_F216-F252
200, avenue de la République
92001 NANTERRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Gentilly, le 20/06/2017

SYNTHESE RAPPORTS DOSSIER REFERENCE : C012017218529 (8 prélèvements)

Référence échantillon laboratoire : PM01441246

Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_001 Revêtement de sol / Revêtement de sol / Colle bitumeuses Vol 1 (f252)	1	Colle	Bitumineux	Noir	Attaque chimique : Acétone,Chloroforme	1	MET*	Déte ^{cté} : Chrysotile
	2	Ragréage	Effritable	Gris				

Remarque : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon laboratoire : PM01441247

Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_002 Revêtement de sol / Revêtement de sol / Ragréage Vol 1 (f252)	1	Ragréage	Dur	Gris	Attaque chimique : Acétone	1	MET*	Non déte ^{cté}

Remarque : RAS

Référence échantillon laboratoire : PM01441248

Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_003 Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre Vol 1 (f252)	1	Plâtre	Effritable	Blanc	Attaque chimique : Acétone	1	MET*	Non déte ^{cté}
	2	Peinture	Effritable	Blanc Jaune				

Remarque : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon laboratoire : PM01441249

Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_004 Revêtement de mur / Revêtement de mur / Peinture de plinthe Vol 1 (f252)	1	Bois	Dur Fibreux	Marron	Attaque chimique : Acétone	1	MET*	Non déte ^{cté}
	2	Peinture	Effritable	Multicolore				

Remarque : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon laboratoire : PM01441250

Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_005 Revêtement de sol / Revêtement de sol / Colle bitumeuses Vol 2 (f216)	1	Colle	Bitumineux	Noir	Attaque chimique : Acétone,Chloroforme	1	MET*	Déte ^{cté} : Chrysotile
	2	Ragréage	Effritable	Gris				

Remarque : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

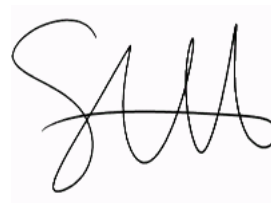
Référence échantillon laboratoire : PM01441251 ●								
Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_006 Revêtement de sol / Revêtement de sol / Ragréege Vol 2 (f216)	1	Ragréege	Effritable	Gris	Attaque chimique : Acétone	1	MET*	Non détecté
Remarque : RAS								

Référence échantillon laboratoire : PM01441252 ●								
Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_007 Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre Vol 2 (f216)	1 2	Plâtre Enduit	Effritable Effritable	Blanc Blanc	Attaque chimique : Acétone	1	MET*	Non détecté
Remarque : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.								

Référence échantillon laboratoire : PM01441253 ●								
Date de réception : 17/06/2017			Date de préparation : 17/06/2017			Date d'analyse : 19/06/2017		
Description client	Num. couche	Matière	Aspect	Couleur	Type de préparation	Nb. Prép.	Type d'analyse	Résultat
002ID001469_008 Revêtement de mur / Revêtement de mur / Peinture de plinthe Vol 2 (f216)	1 2	Bois Peinture	Dur Fibreux Effritable	Marron Marron Gris	Attaque chimique : Acétone	1	MET*	Non détecté
Remarque : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.								

* En adaptation de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET). Méthode : Selon le mode opératoire interne L.MO. 07.

Responsable Laboratoire - En suppléance
Sabbah Abdelslame



Annexe : Documents



GARANTIES ACCORDEES POUR LE MARCHE RATP A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :
CES MONTANTS DE GARANTIES SONT INCLUS DANS LA LIMITE DES 6.000.000 EUROS POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE D'ASSURANCE FIXEE \$5 CI-DEVANT.

INTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION / RC PROFESSIONNELLE CONFOUS	
Tous dommages confondus	3,000,000 € par Année d'assurance
Dont	
1. Dommages matériels et immatériels consécutifs	3,000,000 € par Sinistre
2. Dommages immatériels non consécutifs	1,000,000 € par Sinistre
3. Vol par préposés	15,000 € par Sinistre

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 17 Mars 2017

QBE INSURANCE
(EUROPE) LIMITED
Direction Régionale France
1 Boulevard François Mitterrand
69600 LYON CEDEX 03
Tél : 33 (0)4 26 29 85 40
Fax : 33 (0)4 26 29 85 47
Siret : 418 108 001



Marché RATP – Diagnostic Amiante avant travaux dans le cadre des projets « dispositif de protection contre les infiltrations » et « renouvellement des escaliers mécaniques et des ascenseurs ».
Consignation des rails selon les Instructions de la direction de la RATP ID53-1 et ID53-4

LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :

Ces garanties ne s'appliquent pas au marché RATP
L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

INTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par Année d'assurance
Dont	
1. Dommages corporels	6,000,000 € par Sinistre
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	750,000 € par Sinistre
3. Vol par préposés	15 000 € par Sinistre
4. Dommages immatériels non consécutifs	150,000 € par Sinistre
5. Atteintes à l'environnement	400,000 € par Année d'assurance
RC PROFESSIONNELLE	
Tous dommages confondus	1,500,000 € par Année d'assurance



QBE Insurance
(Europe) Limited
Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 La Défense Cedex
Tel : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90
www.qbeinsurances.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cœur Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3SD, attestons que :

AC ENVIRONNEMENT
64 Rue CLEMENT ADER
42 153 RIORGES

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° 031 0004725
- à effet du 01/12/2014
- période de validité de la présente attestation : du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés :
 - Plomb y compris avant travaux ou démolition
 - Amiante y compris avant travaux ou démolition
 - Parasitaires
 - Installation de gaz
 - Installation intérieur électricité
 - Risques naturels et technologiques (ERNT)
 - Performances énergétiques DPE
 - Contrôle des installations d'assainissement non col
 - Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
 - Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
 - Mesurage loi « Carrez »
 - Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan métré
 - Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
 - Mesure du radon dans les bâtiments
 - Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
 - Diagnostic de dossier Technique Global (DTG) pour les copropriétés
 - Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
 - Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments
 - Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée
 - Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat



ATTESTATION SUR L' HONNEUR

Rappel :

Selon l'obligation de l'article R271-3 (ci-dessous) du code de la construction et de l'habitation (inséré par Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 du Journal officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007) : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. » (SIC)

Je soussigné **M. Pierre DEROCHÉ** gérant de la **SARL AC ENVIRONNEMENT** siret **441 355 914 00298** né à Dusseldorf le 11/02/1975, déclare que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus aux 2^e et 3^e de l'article L.271-4, à savoir :

AMIANTE – PLOMB – TERMITES- DPE – GAZ - ELECTRICITE

Je déclare que la **SARL AC ENVIRONNEMENT** en la personne de Pierre Deroché est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

Selon l'article R271-2 (inséré dans le code de la construction et de l'habitation par le décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007) : les personnes mentionnées à l'article L.271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

Le contrat responsabilité civile professionnelle **AXA n° 6757609504** renouvelable avec tacite reconduction de la **SARL AC ENVIRONNEMENT** répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus,

Je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition de l'organisme certificateur dénommé **ICERT certifications de personnes**.

Fait à Riorges le 11 mai 2015

Pierre DEROCHÉ
Directeur Général

SARL AC Environnement au capital de 300 000 Euros - Siège social: 64 rue Clement Ader 42153 RIORGES - Code APE : 7120B / RCS - 441 355 914 00298 - Etd assuré par Général RCP n°AM895298

Tel : 0 800 400 100 | Fax : 04 77 44 92 48 | site : <http://www.ac-environnement.com>

Page 1 / 3

Assurance 1/3

Attestation sur l'honneur



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 3484 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'ICert, atteste que :

Monsieur BENIHADDADENE Farid

Est certifié(e) selon le référentiel ICert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

- Amiante : Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 24/05/2016 - Date d'expiration : 23/05/2021
- Plomb : Plomb - Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 23/06/2015 - Date d'expiration : 22/06/2020

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 28/06/2016.

ICert
Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI DR 01 - Rev 11

ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE - CPDI3484 V3